

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire :

Niveau :

Classe :

ÉLÈVE

Nom de famille :

Nom d'usage :

Sexe : F ☐ M ☐

Prénom(s) : / /

Né(e) le :

Lieu de naissance (commune et département) :

Adresse :

Code postal :

Commune :

RESPONSABLES

Mère

Nom de famille :

Autorité Parentale ☐

Nom d'usage :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tél. domicile :

Tél. portable :

Tél. travail :

Courriel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves ☐

Père

Nom de famille :

Autorité Parentale ☐

Nom d'usage :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tél. domicile :

Tél. portable :

Tél. travail :

Courriel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves ☐

Autre responsable (personne qui a la charge effective de l'enfant)

Autorité parentale ☐

Lien avec l'enfant :

Nom de famille :

Frère/Sœur/Grand-père/Grand-mère/Oncle/Tante/Autres (à préciser) ou personne morale

Nom d'usage :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tél. domicile :

Tél. portable :

Tél. travail :

Courriel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves ☐

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Garderie matin :

Oui ☐

Non ☐

Garderie soir :

Oui ☐

Non ☐

Études surveillées :

Oui ☐

Non ☐

Restaurant scolaire :

Oui ☐

Non ☐

Professions des parents :

Père :

Mère :

Frères et sœurs		
Nom	Prénom	Date de naissance

PERSONNES À APPELER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISÉES À PRENDRE L'ENFANT A LA SORTIE

NOM : Prénom : ☐ A appeler en cas d'urgence
Lien avec l'enfant : ☐ Autorisé à prendre l'enfant
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone domicile : Téléphone portable :
Téléphone travail :

NOM : Prénom : ☐ A appeler en cas d'urgence
Lien avec l'enfant : ☐ Autorisé à prendre l'enfant
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone domicile : Téléphone portable :
Téléphone travail :

NOM : Prénom : ☐ A appeler en cas d'urgence
Lien avec l'enfant : ☐ Autorisé à prendre l'enfant
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone domicile : Téléphone portable :
Téléphone travail :

NOM : Prénom : ☐ A appeler en cas d'urgence
Lien avec l'enfant : ☐ Autorisé à prendre l'enfant
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone domicile : Téléphone portable :
Téléphone travail :

Date : Signature des représentants légaux :

Les données renseignées sur cette fiche seront prises en compte par le directeur d'école dans le logiciel de l'Education nationale, « Base Elèves 1er degré ». Le maire de la commune est également destinataire de ces données, dans le cadre de ses compétences légales en matière d'inscription scolaire et de contrôle de l'obligation scolaire.

Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès du directeur d'école, de l'IEN de circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale dans les conditions définies par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004.

NOTICE D'INFORMATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

(jointe à la fiche de renseignements)

Les données renseignées sur la fiche de renseignements seront prises en compte dans l'application informatique de l'éducation nationale « Base Elèves 1er degré » prévue par l'arrêté du 20 octobre 2008 qui a été publié au Journal officiel du 1er novembre 2008.

Cette application informatique a été déclarée à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) le 24 décembre 2004 par le ministère de l'éducation nationale.

Les finalités de l'application « Base Elèves 1er degré » sont les suivantes :

- Assurer la gestion des élèves des écoles maternelles, élémentaires et primaires : inscription, admission, radiation, répartition dans les classes, changement de niveau et de cycle en fin d'année scolaire ;
- Etablir le suivi des effectifs d'élèves dans l'ensemble des écoles.

La fiche de renseignements qui vous est proposée comporte des informations utiles au directeur de l'école dans laquelle votre enfant est scolarisé.

Le maire de la commune est également destinataire des données, dans le cadre de ses compétences en matière d'inscription scolaire et de contrôle de l'obligation scolaire, prévues aux articles R.131-3 et R.131-4 du code de l'éducation.

Certaines de ces informations ont un caractère facultatif :

- Nom d'usage de l'élève et de ses responsables légaux ;
- Adresse des responsables de l'élève ;
- Téléphone et courriel des responsables de l'élève ;
- Coordonnées des personnes à appeler en cas d'urgence ou autorisées à venir chercher l'enfant à la sortie de l'école ;
- Informations sur les services périscolaires ;
- Assurance responsabilité civile et individuelle accident ;
- Autorisation des responsables (pour communication des adresses aux associations de parents d'élèves et pour photographie).

Les droits d'accès et de rectification des parents ou des responsables légaux des élèves à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale.

Pour le recteur et par délégation, le directeur académique des services de l'éducation nationale du département DES BOUCHES-DU-RHONE

